



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 11.07.2007

Modifié 19.06.2007

pH-Plus liquide

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial

pH-Plus liquide
Rez.-Nr. 411312

Fabricant / fournisseur

BAYROL France SAS - A Chemtura Company
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr
Internet www.bayrol.com

Renseignements en cas d'urgence

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10
Téléphone 01 40 05 48 48

Conditions d'utilisation recommandées

Régulateur de pH pour les eaux de piscines.

! 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

! Classification

C; R35

Phrases R

35 Provoque de graves brûlures.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium	30	C R35

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Maintien et transport en position latérale de sécurité.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Appeler immédiatement le médecin.
En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Ne pas stocker avec des acides.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Protéger du gel.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection de la peau

vêtement de protection

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat liquide	Couleur incolore	Odeur inodore
------------------------	----------------------------	-------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	12,6	20 °C	10 g/l	potentiométrique	
Densité	1,32 g/cm ³	20 °C		aréométrie	
Solubilité dans l'eau					miscible en toutes proportions

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Conditions à éviter**

Réagit au contact des acides forts.

Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	2000 mg/kg	rat		
Irritation de la peau	Fortement corrosif.			
Irritation des yeux	Fortement corrosif.			

Constatations empiriques

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.



12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 133 g/m ³ (48 h)	Leuciscus idus		

Comportement dans les stations d'épuration

Le produit est une lessive alcaline. Avant introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
DCO	< 10 mg/l		

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

06 02 04*

Nom du déchet

hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II

Transport maritime IMDG

UN 1824 SODIUM HYDROXIDE SOLUTION, 8, II

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1824 Sodium hydroxide solution, 8, II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

C Corrosif

Phrases R

35 Provoque de graves brûlures.



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 11.07.2007

Modifié 19.06.2007

pH-Plus liquide

Phrases S

- | | |
|----------|--|
| 1/2 | Conserver sous clef et hors de portée des enfants. |
| 26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| 28 | Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. |
| 36/37/39 | Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. |
| 45 | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |
| 56 | Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich
Renseignements puisés dans différents manuels techniques
Études toxicologiques NIOSH-Tox
Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 35 Provoque de graves brûlures.